Marc Ferracci : « Nous avons atteint un point de non-retour de la transition vers l'électrique »

Elsa Bembaron et **Cécile Crouzel**

Le ministre de l'Industrie et de l'Énergie insiste sur la capacité de la France à tenir ses engagements énergétiques.

***« Il faut mettre en place d'autres outils pour le verdissement du parc automobile »*, plaide Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie.** SEBASTIEN SORIANO / LE FIGARO

Alors que la France doit clarifier les règles de fonctionnement de son marché de l'électricité pour l'après 2025 pour répondre à la fois aux défis du changement climatique, de la transition énergétique et de la compétitivité industrielle, Marc Ferracci, le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, clarifie les positions du gouvernement sur ces grands sujets.

Le prix de l'électricité payé par les particuliers et les entreprises est un irritant de la vie politique et quotidienne, comme en ont témoigné les passes d'armes entre Marine Le Pen et Michel Barnier quand il était premier ministre. « *Le montant moyen de la facture de l'électricité baissera bien de 14 % environ au 1er février* (pour les abonnés au tarif réglementé de vente, soit environ 80 % des ménages, NDLR) », rappelle Marc Ferracci. Cette baisse est imputable à celle des prix de gros de l'électricité, mais aussi à une hausse de taxes, dont celle de l'accise (ex-TICFE). L'électricité est aujourd'hui plus taxée que le gaz, alors que le pays cherche à réduire sa dépendance aux énergies fossiles. « *L'évolution de la fiscalité est rendue complexe par le contexte politique et par la sensibilité du sujet. Les ménages les plus modestes se chauffent le plus souvent au gaz. Une hausse des taxes sur le gaz pose un sujet d'acceptabilité sociale. Tendanciellement, nous nous orientons vers un niveau de taxation au moins équivalent entre le gaz et l'électricité, voire un différentiel favorable à cette dernière.* »

La facture pourrait aussi évoluer dès cette année avec la mise en place de nouvelles plages horaires pour les heures pleines et les heures creuses, « *afin de faire en sorte que le comportement des consommateurs soit cohérent avec les capacités de productions du parc* ». Avec le développement du photovoltaïque, l'enjeu est d'inciter à décaler des consommations en journée. Cela pourrait être le cas pour la recharge de voitures électriques… à condition, là aussi, que la demande suive.

« *Il est clair que l'électrification des usages a besoin de relais. Dans un contexte budgétaire contraint, le bonus écologique à l'achat d'un véhicule électrique a été réduit mais maintenu représentant encore un effort de 700 millions d'euros. Alors que l'Allemagne l'a abandonné. Il faut mettre en place d'autres outils pour le verdissement du parc automobile. Un véhicule neuf sur deux est acheté par une entreprise. Or la part de l'électrique dans les flottes atteint péniblement 10 % contre 18 % pour l'ensemble des achats de véhicules neufs. Un amendement a été déposé et adopté au Sénat visant à contraindre les flottes de plus de 100 véhicules à s'électrifier* », précise Marc Ferracci. L'enjeu « *est de donner des débouchés à la filière automobile, qui a consenti d'importants investissements à l'électrification* ». Stellantis et Renault disposent désormais d'une gamme profonde de voitures électriques. « *Nous avons atteint un point de non-retour de la transition vers l'électrique, le cap de 2035* (date à laquelle la commercialisation de voiture thermique neuve sera interdite en Europe) *ne doit pas être remis en cause. En revanche, ce qui doit l'être ce sont les amendes que devraient payer les constructeurs s'ils ne respectent pas les règles d'émission des CO_2 fixées par l'Europe.* » Le ministre propose une suspension de la mesure en 2025, craignant un effet délétère. Les Européens pourraient renoncer à vendre des voitures thermiques - laissant le champ libre à leurs concurrents - pour échapper aux sanctions.

Plus largement, la compétitivité de l'industrie européenne, fragilisée par des prix de l'énergie supérieurs à ceux pratiqués aux États-Unis et en Chine, est au cœur des préoccupations du ministre. « *1,55 milliard d'aides supplémentaires à la décarbonation de l'industrie ont été proposées en loi de finances, afin de soutenir les efforts des 50 sites industriels les plus émetteurs* », explique Marc Ferracci. Certaines industries, comme la sidérurgie européenne, ont aussi besoin d'une protection commerciale face à une concurrence chinoise « *déloyale* ». « *En 2018, les importations chinoises ont été limitées à 15 % du marché européen. Avec la chute de ce dernier, elles en représentent désormais 25 %. Nous sommes alignés avec l'Allemagne, l'Italie et la Pologne pour demander une prolongation et un renforcement de cette clause de sauvegarde.* »

> **« Le nucléaire doit pouvoir bénéficier des financements européens au même titre que les autres énergies décarbonées »**
>
> **Marc Ferracci**
> Ministre de l'Industrie et de l'Énergie

En revanche, les positions françaises et allemandes ne sont toujours pas alignées sur le sujet du nucléaire. La France n'a de cesse de faire reconnaître par l'Europe l'électricité nucléaire comme une énergie décarbonée, nécessaire pour répondre aux objectifs de réduction de 90 % des émissions de CO_2 de l'Union en 2040. « *Le nucléaire doit pouvoir bénéficier des financements européens au même titre que les autres énergies décarbonées*, affirme Marc Ferracci. *L'Allemagne n'a pas signé les conclusions du Conseil, pourtant très consensuelles, qui mentionnaient que des fonds européens pouvaient financer des technologies propres, incluant le nucléaire. Dans le NZIA (Net Zero Industry Act), le principe d'un financement du nucléaire par l'Europe n'a pas été écarté.* »

Le sujet est d'autant plus important pour la France qu'elle est en pleine relance de son programme nucléaire. Après avoir acté la construction de 6 nouveaux réacteurs, conformément à ce qu'Emmanuel Macron avait annoncé à Belfort en février 2022, le pays devrait décider, d'ici 2026, de la construction - ou non - de huit réacteurs supplémentaires. Et, cela, alors que le mode de financement des six premiers EPR 2 n'a pas encore été dévoilé. « *Les choses prennent du temps, la boussole reste le discours de Belfort, avec un mix équilibré entre le nucléaire et les énergies renouvelables. Le schéma de financement des six EPR sera finalisé dans les prochains mois, les discussions avec EDF se poursuivent sous l'égide d'Éric Lombard. L'absence de budget de l'État, les incertitudes économiques et politiques ne facilitent pas les prises de décisions*, remarque le ministre. *Les discussions vont aboutir, il n'y a pas d'inquiétude sur le fond à avoir.* » Des décisions devront aussi être prises concernant la poursuite du financement dans le cadre de France 2030 des différents projets de petits réacteurs modulaires (SMR). « *Certains projets cochent plus de cases que d'autres. Le processus d'évaluation est en cours de manière indépendante, scientifiquement rigoureuse* », ajoute-t-il.

L'autre pan du discours de Belfort concerne le développement des énergies renouvelables, notamment les panneaux solaires et les éoliennes. « *Les orientations prises lors du discours de Belfort privilégient l'éolien en mer. L'éolien terrestre a une acceptabilité plus faible, mais il ne faut pas oublier que les capacités installées sont supérieures à celle de l'offshore. Il faut augmenter la part de l'éolien dans la production d'électricité, aujourd'hui de 15 %, et aussi aller au bout de l'allotissement de l'éolien en mer pour structurer la filière.* » Pour les panneaux solaires, l'enjeu est de disposer en France de capacité de production offrant « *un volant d'autonomie stratégique* » dans un marché dominé par la Chine.

Le développement des capacités de production et la baisse de la demande, tirent les prix de l'électricité vers le bas en France. Ils restent néanmoins supérieurs à ceux constatés aux États-Unis et en Chine, pesant sur la compétitivité des entreprises. Et, cela, alors que l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) prend fin au 21 décembre 2025. « *Les industriels électro-intensifs et EDF négocient encore la mise en place de contrat d'allocation de production nucléaire (CAPN). L'État n'intervient pas directement dans ces discussions. Mais nous sommes soucieux de les voir aboutir pour permettre à ces industriels d'accéder à des tarifs compétitifs à une énergie décarbonée* », explique le ministre. Un nouveau bilan devrait être donné cette semaine, alors « *que les offres d'EDF ont évolué* ». Affaire à suivre, donc, alors que ce dossier est essentiel pour préserver la compétitivité des industriels électro-intensifs basés en France et préserver l'emploi. ■